

même de la situation. En même temps, il peut prendre de nouvelles mesures pour réitérer son appui aux droits de l'homme et son opposition à l'*apartheid* en Afrique du Sud et au colonialisme portugais, de même que sa volonté d'aider économiquement les États africains indépendants de la région.

L'alternative envisagée mène dans deux directions opposées: d'un côté, l'accroissement des relations économiques avec l'Afrique australe blanche et, de l'autre, un engagement plus prononcé du Canada à la cause de la liberté. A la limite, d'un côté, on rechercherait le profit économique, sans souci de la réputation du Canada en Afrique noire ni de sa position aux Nations Unies; de l'autre, on s'engagerait à fond à appuyer les revendications africaines, au nom des droits de l'homme, sans se soucier des perspectives peu engageantes de succès, ni de la perte considérable que subirait le Canada en rompant toutes relations économiques et politiques avec les régimes blancs de l'Afrique australe. Il faut toujours se rappeler que les sanctions économiques et politiques ne constituent pas des fins en soi, mais doivent être des moyens de conduire les régimes qui en font l'objet à humaniser leur politique raciale.

Le Gouvernement a conclu qu'aucune de ces deux hypothèses extrêmes ne répondrait de façon satisfaisante aux intérêts du pays. Il a donc décidé que, face au problème de l'Afrique australe, il maintiendrait la politique actuelle, qui concilie des orientations politiques également valables aux yeux des Canadiens. Ce faisant, le Gouvernement a l'intention de renforcer ses liens avec les États indépendants de l'Afrique noire. Leurs demandes d'aide économique recevront une attention particulière. Il a enfin l'intention d'accroître sa contribution au Programme d'éducation et de formation des Nations Unies pour les Sud-Africains.

Pour réitérer son appui à la cause de la liberté et de l'égalité en Afrique australe, le Gouvernement établira, par priorité, une nouvelle mission diplomatique dans cette région. Cette initiative permettra d'approfondir sa compréhension des problèmes particuliers de cette région du monde; cela lui permettra aussi de parler et d'agir avec plus d'assurance sur les problèmes de l'Afrique australe.

5. Collaborer à l'assainissement du milieu humain

L'Assemblée générale décidait à sa vingt-troisième session de convoquer une conférence sur le milieu humain. En prenant cette décision, les Nations Unies se penchaient sur une nouvelle source de préoccupations pour l'humanité. Les problèmes de l'environnement affectent non seulement